

OBJET : Regroupement des deux offices municipaux d'habitation de la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil

N° : C-20149

DATE : Le 10 novembre 2020

☐ Pour information	☒ Pour signature	☐ Pour approbation
---	--	---

ÉTAT DE SITUATION

En vertu du paragraphe 1 de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), sur présentation d'une requête d'une municipalité régionale de comté (MRC) qui a déclaré sa compétence en matière de gestion du logement social, le lieutenant-gouverneur du Québec peut délivrer, sous le grand sceau du Québec, des lettres patentes constituant un office régional d'habitation (ORH).

La MRC d'Argenteuil a, par le règlement numéro 99-19, adopté en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1), déclaré sa compétence dans le domaine de la gestion du logement social à l'égard de municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien.

La MRC d'Argenteuil désire que la date d'entrée en vigueur de la constitution de cet ORH soit le 1^{er} janvier 2021. À compter de cette date, l'ORH d'Argenteuil succédera aux droits et obligations des deux offices municipaux d'habitation (OMH) situés sur son territoire soit : l'OMH de Saint-André-d'Argenteuil et l'OMH de Lachute, lesquels seront éteints à compter de cette même date. Le tableau suivant présente un portrait des offices visés par le projet de regroupement :

MRC	Nom des OMH	Nombre de logements HLM
Argenteuil	OMH de Saint-André-d'Argenteuil	15
	OMH de Lachute	298
	ORH d'Argenteuil	313

COMMENTAIRE

Mentionnons que l'article 2 du règlement 99-19 qui déclare la compétence de la MRC d'Argenteuil en matière de logement social stipule que la MRC accepte d'exclure les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge, du canton de Harrington et du village de Grenville de la présente déclaration de compétence, conditionnellement à ce qu'elles réussissent à faire la démonstration au 31 décembre 2019, que leur population détient un accès à un OMH.

Étant donné que ces trois municipalités n'ont pas été en mesure de remplir, dans les délais fixés, les conditions fixées dans son règlement, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté le 9 septembre 2020, une résolution précisant que celles-ci sont incidemment et définitivement visées par la déclaration de compétence.

Ainsi, nous constatons que toutes les étapes préalables pour le regroupement de ces OMH sont complétées.

CONSULTATION

Les lettres patentes ont été préparées par la Direction des affaires juridiques de la Société d'habitation du Québec et approuvées par le ministère de la Justice du Québec.

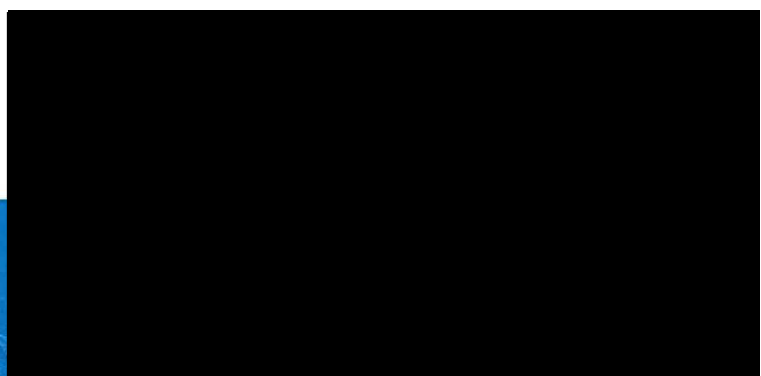
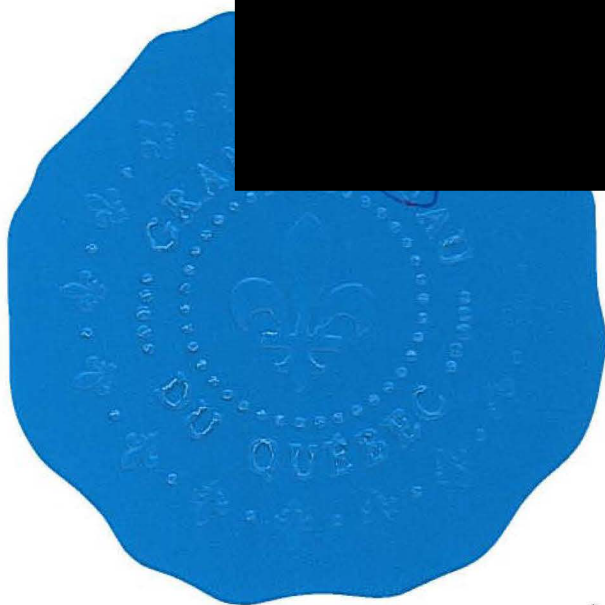
RECOMMANDATION

Nous vous recommandons de donner suite à la demande de la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil visant la création d'un office régional d'habitation sur son territoire et de signer les lettres patentes jointes à la présente note. La Société d'habitation du Québec assurera le suivi du dossier auprès du ministère de la Justice du Québec.

Art. 53, 54

M^e Guylaine Marcoux
Présidente-directrice générale

Date



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LETTRES PATENTES

Concernant la constitution de l'OFFICE RÉGIONAL
D'HABITATION D'ARGENTEUIL

Enregistrées le
19 novembre 2020

Registre
ISS3

Feuillet
42

La sous-registraire
adjointe du Québec



ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1 de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8), sur présentation d'une requête d'une municipalité régionale de comté qui a déclaré sa compétence en matière de gestion du logement social, le lieutenant-gouverneur peut, aux conditions qui y sont énoncées, délivrer sous le grand sceau du Québec des lettres patentes constituant un office régional d'habitation aux fins prévues à cette loi;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, à la requête d'une municipalité régionale de comté, le lieutenant-gouverneur peut, par lettres patentes constituant un office régional d'habitation en vertu de l'article 57, décréter que cet office succède à des offices alors existants et déclarer ces derniers éteints;

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil a déclaré sa compétence en matière de gestion du logement social;

ATTENDU QU'une requête au lieutenant-gouverneur en vue de l'émission de lettres patentes constituant un office régional d'habitation pour les fins prévues à la Loi sur la Société d'habitation du Québec a été présentée au lieutenant-gouverneur par la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil;

ATTENDU QUE ladite municipalité régionale de comté a rempli les formalités prescrites par la loi;

ATTENDU QU'il y a lieu d'accorder la requête;

EN CONSÉQUENCE, IL EST DÉCLARÉ ET ORDONNÉ CE QUI SUIIT :

QUE soit constitué, conformément à la Loi sur la Société d'habitation du Québec, un office régional d'habitation sous le nom de :

« OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION D'ARGENTEUIL »
(ci-après « OFFICE »);

QUE cet OFFICE succède à l'Office municipal d'habitation de Lachute et à l'Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil, lesquels sont éteints.

1. Avec son siège situé dans les limites du territoire de la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil, district judiciaire de Terrebonne.
2. Avec les pouvoirs, droits et privilèges que lui accorde la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

Entre autres pouvoirs, l'OFFICE peut :

- a) faire des emprunts de deniers sur le crédit de l'OFFICE;
- b) émettre des obligations ou autres valeurs de l'OFFICE et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
- c) hypothéquer ou mettre en gage les immeubles et les meubles, présents ou futurs, de l'OFFICE pour assurer le paiement de telles obligations ou autres valeurs, ou donner une partie seulement de ces garanties pour les mêmes fins;

- d) hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque ces meubles et immeubles de l'OFFICE, ou donner ces diverses espèces de garanties, pour assurer le paiement des emprunts faits autrement que par émission d'obligations, ainsi que le paiement ou l'exécution des autres dettes, contrats et engagements de l'OFFICE;
- e) adopter tout règlement jugé nécessaire ou utile concernant la régie interne de l'OFFICE, sujet au respect de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, des règlements édictés en vertu de cette loi et des directives émises par ladite Société.

3. Avec comme membres les personnes suivantes :

Benoît Gravel
Directeur général de la Ville de Lachute
380, rue Principale
Lachute (Québec) J8H 1Y2

Benoît Grimard
Directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
10, rue de la Mairie
Saint-André-d'Argenteuil (Québec) J0V 1X0

Hervé Rivet
Directeur général de la Ville de Brownsburg-Chatham
300, rue de l'Hôtel-de-Ville
Brownsburg-Chatham (Québec) J8G 3B4

Sarah Channell
Secrétaire-trésorière du Canton de Gore
9, chemin Cambria
Gore (Québec) J0V 1K0

Marc Carrière
Directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil
430, rue Grâce
Lachute (Québec) J8H 1M6

qui seront les administrateurs provisoires de l'OFFICE à compter de la date du regroupement jusqu'à ce que leur successeurs soit élus ou nommés, mais pour une période n'excédant pas six (6) mois suivant la constitution de l'OFFICE.

4. Avec les règles suivantes pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres et administrateurs :

a) l'OFFICE est administré par un conseil d'administration qui en conduit les opérations. L'OFFICE est composé de neuf (9) membres qui en sont aussi les administrateurs. Il est constitué comme suit :

- cinq (5) membres sont nommés par le conseil de la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil;
- deux (2) membres sont élus par l'ensemble des locataires de l'OFFICE, conformément à la Loi sur la Société d'habitation du Québec;
- deux (2) membres sont nommés par le ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec parmi les groupes socioéconomiques représentatifs de la région.

b) les administrateurs éliront parmi eux des personnes à la présidence, à la vice-présidence, au secrétariat et à toute autre fonction, le cas échéant;

c) le mandat des administrateurs sera de trois (3) années; il est renouvelable. Cependant, pour le premier mandat, deux (2) des premiers administrateurs sont nommés pour deux (2) ans; ces administrateurs sont désignés par tirage au sort lors de la première assemblée du conseil d'administration;

d) nonobstant l'expiration de leur mandat, les membres du conseil d'administration demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés;

e) le quorum des assemblées est la majorité des membres en fonction.

5. La date d'entrée en vigueur de la constitution de l'OFFICE est le 1^{er} janvier 2021.

EN FOI DE QUOI, sont délivrées les présentes lettres patentes sous le grand sceau du Québec.

Témoin : l'honorable J. MICHEL DOYON, lieutenant-gouverneur du Québec.

À Québec, le 12 NOVEMBRE 2020

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation,

Art. 53, 54

Par ordre,

La sous-procureure générale,

Art. 53, 54



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC D'ARGENTEUIL
TENUE LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2019, DANS LA SALLE LUCIEN-DUROCHER, SITUÉE AU 430, RUE
GRACE, À LACHUTE

Sont présents : madame et messieurs les conseillers Catherine Trickey mairesse de la ville de Brownsburg-Chatham, Alain Giroux représentant du canton de Gore, Pierre Thauvette représentant du village de Grenville, Denis Fillion représentant de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, Jacques Parent maire du canton de Harrington, Carl Péloquin maire de la ville de Lachute, Howard Sauvé représentant de la municipalité de Mille-Isles, Marc-Olivier Labelle maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Jason Morrison maire du canton de Wentworth, formant quorum sous la présidence de monsieur Scott Pearce, préfet et maire du canton de Gore.

Monsieur Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier, Me Renée-Claude L'Allier, directrice Greffe et Affaires juridiques, monsieur Éric Pelletier, directeur général adjoint, madame Josée Tardiff, directrice des finances, secrétaire-trésorière adjointe et gestion de projets spéciaux et madame Estelle Bédard, coordonnatrice des ressources humaines et attachée de direction, assistent également à la séance.

19-11-405

**DÉCLARATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE GESTION DE DU LOGEMENT
SOCIAL PAR LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARGENTEUIL -
AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE REQUÊTE AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR
LA DÉLIVRANCE DES LETTRES PATENTES POUR LA CONSTITUTION DE L'OFFICE
RÉGIONAL D'HABITATION D'ARGENTEUIL**

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil a, par le règlement numéro 99-19, adopté en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1), déclaré sa compétence dans le domaine de la gestion du logement social à l'égard des municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien;

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil a succédé aux droits et obligations des municipalités locales à l'égard de l'Office municipal d'habitation de Lachute et de l'Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil, lesquels sont situés sur son territoire et qu'il y a lieu de regrouper ceux-ci et de les remplacer par un office régional d'habitation conformément à la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8);

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, une requête doit être présentée au lieutenant-gouverneur du Québec par une municipalité régionale de comté pour la délivrance de lettres patentes constituant un office régional d'habitation;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de demander au Lieutenant-gouverneur du Québec de délivrer des lettres patentes constituant l'Office régional d'habitation d'Argenteuil et de lui soumettre la requête;

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec est favorable au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Labelle, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et RÉSOLU ce qui suit :

1. QUE la MRC d'Argenteuil soumette au Lieutenant-gouverneur du Québec la requête lui demandant de délivrer les lettres patentes constituant l'Office régional d'habitation d'Argenteuil;
2. QUE monsieur Scott Pearce, préfet et monsieur Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer et à présenter au nom de la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil la requête et tout autre document à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme
sujette à ratification

ce

14 novembre 2019

Marc Carrière
Directeur général et secrétaire-trésorier



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARGENTEUIL**

RÈGLEMENT NO 99-19

DÉCLARATION DE COMPÉTENCE RELATIVEMENT AU DOMAINE DU LOGEMENT SOCIAL

ATTENDU que l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec prévoit qu'une municipalité régionale de comté peut, par règlement, déclarer sa compétence à l'égard d'une ou de plus d'une municipalité locale dont le territoire est compris dans le sien relativement à tout ou partie du domaine de la gestion du logement social, des matières résiduelles, de la voirie locale ou du transport collectif de personnes ;

ATTENDU que l'article 678.0.2.2 du Code municipal du Québec prévoit qu'une municipalité régionale de comté doit, si elle désire déclarer sa compétence en vertu de l'article 678.0.2.1, adopter une résolution annonçant son intention de le faire ;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt des municipalités locales de la MRC d'Argenteuil, d'agir conjointement dans le domaine du logement social, afin notamment de permettre d'optimiser les ressources matérielles et financières, pour le bénéfice de la population argenteuilloise;

ATTENDU que la MRC d'Argenteuil souhaite procéder à la mise en place d'un Office régional d'habitation, découlant du regroupement des deux offices municipaux d'habitation (OMH) se trouvant sur son territoire;

ATTENDU que cette régionalisation permettra de planifier socialement et financièrement la gestion du logement social sur l'ensemble du territoire et de conclure des ententes avec des organismes municipaux, régionaux et interrégionaux;

ATTENDU que la volonté politique de la MRC d'Argenteuil est à l'effet d'assurer à l'ensemble de sa population, un accès à des logements à loyers modiques dans le cadre d'un office régional d'habitation;

ATTENDU que les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge, du canton de Harrington et du village de Grenville ne souhaitent pas être visées par la déclaration de compétence en matière de logement social;

ATTENDU que le conseil de la MRC d'Argenteuil accepte d'exclure ces trois municipalités de la déclaration de compétence en matière de logement social, conditionnellement à ce qu'elles réussissent à faire la démonstration d'ici au 31 décembre 2019, que leur population détient un accès à un office municipal d'habitation (OMH) ou à un office régional d'habitation (ORH) ou à un service équivalent reconnu par la Société d'Habitation du Québec, à défaut de quoi, elles deviendront assujetties à la compétence régionale de la MRC en matière de logement social;

ATTENDU que lors de sa séance ordinaire du 10 juillet 2019, la MRC d'Argenteuil a adopté la résolution numéro 19-07-302, intitulée *Résolution d'intention de la MRC d'Argenteuil en vue de l'adoption d'un règlement de déclaration de compétence en matière de logement social, pour la création d'un office régional d'habitation*, conformément aux dispositions de l'article 678.0.2.2 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que la MRC a transmis le 12 juillet 2019, à toutes les municipalités locales comprises dans son territoire, ladite résolution numéro 19-07-302 annonçant l'intention de la MRC de déclarer en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec, sa compétence à leur égard, relativement au domaine de la gestion du logement social;

ATTENDU que le délai de 60 jours de la signification aux municipalités locales de la résolution d'intention est expiré et que la MRC n'a reçu des greffiers ou secrétaires-trésoriers de ces municipalités, aucun document identifiant de l'équipement ou du matériel qui deviendrait inutile pour le motif que sa municipalité perde sa compétence, ni aucun document identifiant un fonctionnaire ou un employé qui consacre tout son temps de travail au domaine du logement social;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement fut préalablement donné, le 14 août 2019, par monsieur le conseiller Marc-Olivier Labelle, lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC;

ATTENDU qu'un projet dudit règlement a également été déposé et présenté au public et au conseil de la MRC d'Argenteuil lors de la séance ordinaire du 14 août 2019, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Labelle, appuyé par monsieur le conseiller Alain Giroux et RÉSOLU qu'un règlement portant le numéro 99-19 soit et est adopté pour valoir à toutes fins que de droit et qu'il soit statué, ordonné et décrété par ce règlement comme suit :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 **DÉCLARATION DE COMPÉTENCE**

La municipalité régionale de comté (MRC) d'Argenteuil déclare sa compétence relativement à tout le domaine de la gestion du logement social à l'égard de six (6) des neuf (9) municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien, soit les municipalités suivantes :

- Ville de Brownsburg-Chatham
- Canton de Gore
- Ville de Lachute
- Municipalité de Mille-Isles
- Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
- Canton de Wentworth

Le conseil de la MRC d'Argenteuil accepte d'exclure les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge, du canton de Harrington et du village de Grenville de la présente déclaration de compétence en matière de logement social, conditionnellement à ce qu'elles réussissent à faire la démonstration d'ici au 31 décembre 2019, que leur population détient un accès à un office municipal d'habitation (OMH) ou à un office régional d'habitation (ORH) ou à un service équivalent reconnu par la Société d'Habitation du Québec;

Dans l'éventualité où l'une des municipalités non visées par la présente déclaration de compétence en matière de logement social ne parvient pas au 31 décembre 2019 à faire la démonstration que sa population détient un accès à un office municipal d'habitation (OMH) ou à un office régional d'habitation (ORH), cette municipalité deviendra assujettie à la compétence régionale en matière de logement social.

Article 3 **DISPOSITIONS TRANSITOIRES**

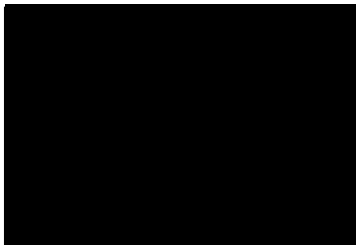
La présente déclaration de compétence ne s'applique pas aux dépenses engagées par les municipalités locales avant l'entrée en vigueur du présent règlement et relatives à la gestion du logement social au cours de l'année 2019 et, le cas échéant, au cours des années antérieures.

Article 4

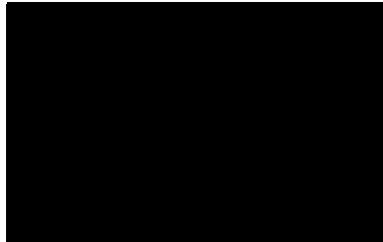
Le préfet, le préfet suppléant, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, sont autorisés à signer le règlement et tout document utile et nécessaire aux fins du présent règlement.

Article 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.



Scott Pearce
Préfet



Marc Carrière
Directeur général et secrétaire-trésorier

Date de l'avis de motion :

14 août 2019

Présentation du projet de règlement :

14 août 2019

Adoption du règlement :

(résolution numéro 19-09-353)

11 septembre 2019

Date d'entrée en vigueur :

conformément à la loi.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ARGENTEUIL**, personne morale
légalement constituée, ayant son siège dans
les limites de son territoire, soit au 430, rue
Grâce, Lachute, province de Québec,
J8H 1M6, dans le district judiciaire de
Terrebonne.

Requérante

**REQUÊTE AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC
POUR LA CONSTITUTION D'UN OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION
(Art. 57 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (chapitre S-8))**

AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC, LA REQUÉRANTE
EXPOSE QUE :

1. La requérante désire obtenir, sous le grand sceau du Québec, des lettres patentes suivant l'article 57 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (chapitre S-8) constituant en association ayant la personnalité morale, aux fins d'offrir principalement des logements d'habitation aux personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique sous le nom de :

« OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION D'ARGENTEUIL »
(ci-après : « Office »)
2. La requérante a, par le règlement numéro 99-19, adopté en vertu de l'article 678.0.2.1 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1), déclaré sa compétence dans le domaine de la gestion du logement social à l'égard de municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien.
3. La requérante demande que l'Office succède, à compter de la date de délivrance de ces lettres patentes, à l'Office municipal d'habitation de Lachute et l'Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil, lesquels sont éteints.
4. La requérante demande que le siège de l'Office soit situé dans les limites de la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil, dans le district judiciaire de Terrebonne.
5. La requérante demande que l'Office ait les pouvoirs, droits et privilèges que lui accorde la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*.

Outre les pouvoirs, droits et privilèges que la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* lui accorde, l'Office pourra :

- a) faire des emprunts de deniers sur le crédit de l'Office;
- b) émettre des obligations et autres valeurs de l'Office et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
- c) hypothéquer ou mettre en gage les immeubles et les meubles, présents ou futurs, de l'Office pour assurer le paiement de telles obligations ou

autres valeurs, ou donner une partie seulement de ces garanties pour les mêmes fins;

- d) hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque ces meubles et immeubles de l'Office, ou donner ces diverses espèces de garanties, pour assurer le paiement des emprunts faits autrement que par émission d'obligations, ainsi que le paiement ou l'exécution des autres dettes, contrats et engagements de l'Office;
- e) adopter tout règlement jugé nécessaire ou utile concernant la régie interne de l'Office, sujet au respect de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*, des règlements édictés en vertu de cette loi et des directives émises par ladite Société.

6. La requérante demande que l'Office soit composé provisoirement de cinq (5) administrateurs, qui seront :

Benoît Gravel
Directeur général de la Ville de Lachute
380, rue Principale
Lachute (Québec) J8H 1Y2

Benoît Grimard
Directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
10, rue de la Mairie
Saint-André-d'Argenteuil (Québec) J0V 1X0

Hervé Rivet
Directeur général de la Ville de Brownsburg-Chatham
300, rue de l'Hôtel-de-Ville
Brownsburg-Chatham (Québec) J8G 3B4

Sarah Channell
Secrétaire-trésorière du Canton de Gore
9, chemin Cambria
Gore (Québec) J0V 1K0

Marc Carrière
Directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil
430, rue Grace
Lachute (Québec) J8H 1M6

Ces administrateurs seront en fonction à compter de la date du regroupement jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou nommés, mais pour une période n'excédant pas six (6) mois suivant la constitution de l'Office.

7. La requérante demande que l'Office ait les règles suivantes pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses administrateurs :

- a) son conseil d'administration sera composé de neuf (9) administrateurs et constitué comme suit :
 - Cinq (5) administrateurs nommés par le conseil de la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil;
 - Deux (2) administrateurs élus parmi l'ensemble des locataires de l'Office, conformément à la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*;

- Deux (2) administrateurs nommés par le ministre responsable de l'application de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*, après consultation, parmi les groupes socioéconomiques les plus représentatifs du territoire de l'Office.
 - b) les administrateurs éliront parmi eux des personnes à la présidence, à la vice-présidence, au secrétariat et à toute autre fonction, le cas échéant;
 - c) le mandat des administrateurs sera de trois (3) années; il est renouvelable. Cependant, pour le premier mandat, deux (2) des premiers administrateurs sont nommés pour deux (2) ans; ces administrateurs sont désignés par tirage au sort lors de la première assemblée du conseil d'administration;
 - d) malgré l'expiration de leur mandat, les administrateurs demeureront en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés;
 - e) le quorum des assemblées est la majorité des administrateurs en fonction.
8. La requérante demande que la date d'entrée en vigueur de la constitution de l'Office soit le 1^{er} janvier 2021.
9. La requérante déclare être dûment autorisée pour déposer la présente requête, conformément à la résolution numéro 19-11-405 datée du 13 novembre 2019 et jointe en annexe.
10. La présente requête est bien fondée en faits et en droit.

EN CONSÉQUENCE, la requérante demande au lieutenant-gouverneur la délivrance de lettres patentes constituant l'Office régional d'habitation d'Argenteuil

SIGNÉ À Lachute ce 12^e jour du mois d'août de l'an 2020,

[Signature]

Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil

[Signature]

Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC d'Argenteuil

Art. 53, 54

Art. 53, 54

St-André-Argenteuil
Bilan de santé des immeubles

Critères de sélection

Type de rapport	Final SHQ
Sévérité	Tous
Valider les anomalies	Non
Cycle d'inspection	2016-2020
Tri niveau 1	Regroupement par EI, BAT, S-BAT, LOG -
Tri niveau 2	Priorité -
Tri niveau 3	Code uniformat -

Rapport final SHQ - Bilan de santé des immeubles

En date du 2016-06-02

No projet SHQ : 002175

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST

Période d'inspection du 2016-05-02 au 2016-05-02



Organisme : 000567 - Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Centre de service : CS0009 - Centre de services des Laurentides

Inspection effectuée par : François Lemelin

Cycle d'inspection : 2016-2020

Accompagnateur de l'organisme :

Nombre total immeubles : 1

Nombre total bâtiments : 1

Date du rapport : En date du 2016-06-02

Listes des immeubles et des bâtiments de l'ensemble immobilier

No Immeuble	Date fin construction	No Bâtiment	Adresse	Nombre de logements	Catégorie logement
00020M.BAT (025535)	1983/01/10	00020M.SBA	20, rue Martin Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0	15	Personnes âgées

Sommaire des montants recommandés selon l'année budgétaire et leurs impacts sur l'ENSEMBLE IMMOBILIER

No projet SHQ : 002175

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST

Période d'inspection du 2016/05/02 au 2016/05/02

Impact	Court terme	Année budgétaire					0 à 5 ans	Composants majeurs (15 ans)	
		2017	2018	2019	2020	2021		6 à 10	11 ans et +

Par famille de composants "TERRAIN"

Art. 22

- Stationnements, circulations piétonnières, terrains, autres aménagements sur le site, services de mécanique et d'électricité sur le site, etc.

SS + ET									
MN + FA + EE									
AS + DL + UT									
Sous-total									

Par famille de composants "IMMEUBLE"

Art. 22

- Fondations, constructions en sous-sol, balcons, parements, fenêtres, portes, toits, etc. d'un bâtiment isolé ou d'un ensemble de bâtiments formant un tout et séparés par des murs mitoyens

SS + ET									
MN + FA + EE									
AS + DL + UT									
Sous-total									

Par famille de composants "BÂTIMENT"

Art. 22

- Aménagement intérieur, ascenseur, plomberie, chauffage, ventilation, protection incendie, électricité, etc. du ou des bâtiments constituant l'immeuble.

SS + ET									
MN + FA + EE									
AS + DL + UT									
Sous-total									

Par famille de composants "LOGEMENT"

Art. 22

SS + ET									
MN + FA + EE									
AS + DL + UT									
Sous-total									

TOTAL DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER : 001 - SAINT-ANDRE-EST

Art. 22

SS + ET									
MN + FA + EE									
AS + DL + UT									
Sous-total									

Légende des codes d'impact

- SS : Santé/Sécurité + ET: Étanchéité/Solidité/Intégrité
- MN : Mise aux normes + FA : Fonctionnement anormal + EE : Efficacité énergétique
- AS : Appels de services répétitifs + DL : Disponibilité logements/Espaces communs + UT : Utilisation/Entretien



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Immeuble - 00020M.BAT - (20, rue Martin Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2017

Constat 733846	Uniformat B203104 - Quincaillerie de portes ext.	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 0.9	Cause UA - Usure anormale / Usage inapproprié	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le mécanisme de fermeture de la porte-patio qui est endommagé.

Terrain - 001 - (20, rue Martin Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2017

Constat 733308	Uniformat G2021 - Aires de stationnement et accès	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 0.9	Cause UA - Usure anormale / Usage inapproprié	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer les butoir du stationnement qui sont complètement désagrégés.

Constat 733323	Uniformat G401103 - Prises chauffe-moteurs	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UA - Usure anormale / Usage inapproprié	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
	Art. 22	Total [REDACTED]



Remplacer les poteaux et les prises chauffe-moteur qui sont endommagés.



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733783	Uniformat G204404 - Arbres, arbustes et plates-bandes	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État IN - Inutile / Nuisible	
Délai (an) 1.9	Cause EB - Évolution du besoin	
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	
	Interv. RP - Réparer / Peinturer	
	Art. 22	
	Plan et devis ☐	Hon. Prof.
	Unitaire	Coût
	Quantité	Total
	Art. 22	



Émonder les branches d'arbres à proximité de la toiture à l'avant - pour faciliter l'entretien des gouttières pour des raisons de sécurité sur le coin avant droit.

Immeuble - 00020M.BAT - (20, rue Martin Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0) Année 2019

Constat 733341	Uniformat B101204 - Peinture de balcons, paliers, escaliers, ext.	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 2.9	Cause UN - Usure normale	
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	
	Interv. RP - Réparer / Peinturer	
	Art. 22	
	Plan et devis ☐	Hon. Prof.
	Unitaire	Coût
	Quantité	Total
	Art. 22	



Nettoyer et peindre la structure des balcons, les garde-corps, les poteaux d'acier avec une peinture anti-rouille - acier corrodé, peinture écaillée, présence de rouille.

Terrain - 001 - (20, rue Martin Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0) Année 2019

Constat 733875	Uniformat G204101 - Revêtements des terrasses extérieures	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 2.9	Cause UN - Usure normale	
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	
	Interv. RE - Remplacer	
	Art. 22	
	Plan et devis ☐	Hon. Prof.
	Unitaire	Coût
	Quantité	Total
	Art. 22	



Remplacer les dalles de béton des terrasses qui sont en mauvais état.



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Immeuble - 00020M.BAT - (20, rue Martin Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2020

Constat 733342	Uniformat B101202 - Planchers balcons/rampes, marches d'escaliers	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 3.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer les planchers des balcons en fibre de verre - pontage fissuré sur les rebords.

Terrain - 001 - (20, rue Martin Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2020

Constat 733903	Uniformat G203202 - Balustrades et mains-courantes des escaliers et rampes ext.	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État NF - Non fonctionnel	
Délai (an) 3.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RP - Réparer / Peinturer	Coût [REDACTED]
	Art. 22	Total [REDACTED]



Installer la main courante de l'escalier au coin du bâtiment lors du changement des morceaux de pruche.

Constat 733900	Uniformat G2041 - Terrasses et dalles extérieurs	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 3.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☒
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
	Art. 22	Total [REDACTED]



Reconstruire les murs de soutènement en pruche - fin de vie utile prévisible. remplacer par mur de soutènement en blocs.
Démolition du mur [REDACTED]
Reconstruction du mur [REDACTED] Art. 22

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733333	Uniformat G204402 - Écrans, clôtures et barrières	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 3.9	Cause UN - Usure normale	
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	
	Interv. RE - Remplacer	
	Plan et devis ☐	Hon. Prof. ☐
	Unitaire ☐	Coût ☐
	Quantité ☐	Total ☐

Art. 22

Art. 22



Remplacer les sections de clôture qui sont endommagées.

Constat 733301	Uniformat G2021 - Aires de stationnement et accès	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 7.9	Cause UN - Usure normale	
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	
	Interv. RE - Remplacer	
	Plan et devis ☒	Hon. Prof. ☐
	Unitaire ☐	Coût ☐
	Quantité ☐	Total ☐

Art. 22

Art. 22



Refaire complètement le revêtement et la fondation de la voie d'accès et du stationnement - fissures, trous, très abîmés, usure prématurée, fin de vie utile théorique prévisible.

Constat 733300	Uniformat G2021 - Aires de stationnement et accès	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 14.9	Cause UN - Usure normale	
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	
	Interv. RE - Remplacer	
	Plan et devis ☒	Hon. Prof. ☐
	Unitaire ☐	Coût ☐
	Quantité ☐	Total ☐

Art. 22

Art. 22



G2021 - VU - UA - UT - RE - Refaire complètement le revêtement et la fondation de la voie d'accès et du stationnement - fissures, trous, très abîmés, usure prématurée, fin de vie utile théorique prévisible.



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Bâtiment - 00020M.SBA - (20, rue Martin Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2017

Constat 733299	Uniformat C101104 - Trappes d'accès dans les cloisonnements coupe-feu	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État NC - Non conforme aux normes	
Délai (an) 1.4	Cause CI - Condition d'origine inadéquate	Plan et devis ☐
	Impact 3 - MN - Mise aux normes	Unitaire [REDACTED]
	Interv. AJ - Ajouter	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer la trappe en bois par une trappe métallique résistante au feu et approuvée ULC.

Constat 733297	Uniformat C103106 - Plans d'évacuation du sous-bâtiment	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État AB - Absent	
Délai (an) 0.9	Cause PR - Préventif	Plan et devis ☐
	Impact 1 - SS - Santé / Sécurité	Unitaire [REDACTED]
	Interv. AJ - Ajouter	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Ajouter, bien en vue, des plans d'évacuation sur les étages près des escaliers d'issue.

Replacer les plans d'évacuation à chaque étage par un plan fixé près de chaque porte d'issue, celui installé est au mauvais endroit, la flèche `` vous êtes ici `` n'indique pas le bon endroit.

Constat 733284	Uniformat C302102 - Céramique, pierre, etc.	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RP - Réparer / Peinturer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Réparer ponctuellement le revêtement de plancher du hall principal, quelques carreaux de céramique sont endommagés.



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733344	Uniformat C301106 - Peinture et teinture de portes et cadres	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 2.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. ☐
	Interv. RP - Réparer / Peinturer	Unitaire ☐
	Art. 22	Quantité ☐
		Hon. Prof. Coût ☐
		Total ☐



Peinturer les 15 cadres de portes des logements, la plupart sont endommagé.

Logement - 00020M.001 - (20, rue Martin, app. 1 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2017

Constat 733347	Uniformat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. ☐
	Interv. RE - Remplacer	Unitaire ☐
	Art. 22	Quantité ☐
		Hon. Prof. Coût ☐
		Total ☐



Remplacer le chauffe-eau, les valves d'arrêt (si requis) et ajouter un bassin de captation. Fin de vie utile atteinte.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733514	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer les portes d'armoires, les charnières, les portes ne ferment plus adéquatement.

Art. 22



Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733361	Uniformat H101102 - Lavabo	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 2.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer le renvoie et le siphon en P du lavabo.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733359	Uniformat H107205 - Autres cloisonnements (construction et revêtements)	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 3.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RP - Réparer / Peinturer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Art. 22
		Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Réparer la fissure au mur du rangement à la retombée et peindre.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Logement - 00020M.002 - (20, rue Martin, app. 2 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2017

Constat 733746	Uniformat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Art. 22
		Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le chauffe-eau, les valves d'arrêt (si requis) et ajouter un bassin de captation. Fin de vie utile atteinte.(date de 2005)

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733643	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733813	Uniformat H101102 - Lavabo	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 3.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer le renvoi du lavabo, début de corrosion.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Logement - 00020M.003 - (20, rue Martin, app. 3 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0) **Court terme**

Constat 733836	Unifomat H101103 - Toilette	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) -0.1	Cause EB - Évolution du besoin	Plan et devis ☐
	Impact 5 - EE - Efficacité énergétique	Hon. Prof.
	Interv. RO - Recommandation	Coût
		Total

Art. 22



Ajuster le niveau d'eau dans le réservoir de sorte que l'eau cesse de s'écouler dans la cuvette inutilement

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733853	Unifomat H102104 - Comptoir	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof.
	Interv. RE - Remplacer	Coût
		Total

Art. 22



Remplacer le comptoir de cuisine, fin de vie prévisible infiltrations d'eau visible date de l'origine de la construction.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733745	Unifomat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof.
	Interv. RE - Remplacer	Coût
		Total

Art. 22



Remplacer le chauffe-eau, les valves d'arrêt (si requis) et ajouter un bassin de captation. Fin de vie utile atteinte.(date de 2005)

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733640	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733833	Uniformat H101102 - Lavabo	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer le scellant du lavabo.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733839	Uniformat H101102 - Lavabo	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 2.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le siphon en P du lavabo, corrodé.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Logement - 00020M.004 - (20, rue Martin, app. 4 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2017

Constat 733793	Uniformat H101105 - Éclairage	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État NF - Non fonctionnel	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 4 - FA - Fonctionnement anormal	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le luminaire de la salle de bain prends beaucoup de temps à allumer.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733739	Uniformat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le chauffe-eau, les valves d'arrêt (si requis) et ajouter un bassin de captation. Fin de vie utile atteinte.(date de 2005)

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733632	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
	Art. 22	Total [REDACTED]



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

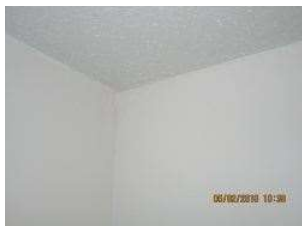
Art. 22

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733808	Uniformat H107305 - Autres plafonds	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 2.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RP - Réparer / Peinturer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Réparer les fissures et peindre près de la retombée.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Logement - 00020M.005 - (20, rue Martin, app. 5 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2017

Constat 733744	Uniformat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Unitaire [REDACTED]
	Art. 22	Coût [REDACTED]
		Quantité [REDACTED]
		Art. 22
		Total [REDACTED]



Remplacer le chauffe-eau, les valves d'arrêt (si requis) et ajouter un bassin de captation. Fin de vie utile atteinte.(date de 2005)

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733639	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Art. 22
		Total [REDACTED]



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733868	Uniformat H101102 - Lavabo	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. 
	Interv. RE - Remplacer	Coût 
		Total 

Art. 22



Remplacer le siphon en P du lavabo qui est corrodé.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Logement - 00020M.006 - (20, rue Martin, app. 6 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Court terme

Constat 733869	Uniformat H101102 - Lavabo	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 0.4	Cause PR - Préventif	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. 
	Interv. RE - Remplacer	Coût 
		Total 

Art. 22



Remplacer le scellant du lavabo qui est manquant par endroit pour éviter les infiltrations d'eau.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Deux chambres

Log. visité ☒

Constat 733870	Uniformat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 0.4	Cause PR - Préventif	Plan et devis ☐
	Impact 1 - SS - Santé / Sécurité	Hon. Prof. 
	Interv. RP - Réparer / Peinturer	Coût 
		Total 

Art. 22



Réparer le conduit au chauffe-eau relié à la valve de sûreté pour éviter les brûlures en cas de problème de la valve.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Deux chambres

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733741	Unifomat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	
	Interv. RE - Remplacer	
	Art. 22	
	Plan et devis ☐	Hon. Prof.
	Unitaire	Coût
	Quantité	Total
	Art. 22	



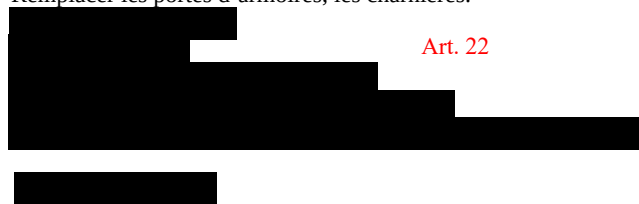
Remplacer le chauffe-eau, les valves d'arrêt (si requis) et ajouter un bassin de captation. Fin de vie utile atteinte.(date de 2005)

Cat. log.	Personnes âgées	Sous-cat. log.	Deux chambres	Log. visité	☒
Constat 733635	Unifomat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente			
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux				
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale				
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien				
	Interv. RE - Remplacer				
	Art. 22				
	Plan et devis ☐	Hon. Prof.			
		Coût			
		Total			



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22



Cat. log. Personnes âgées	Sous-cat. log. Deux chambres	Log. visité ☒
----------------------------------	-------------------------------------	--



Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Logement - 00020M.007 - (20, rue Martin, app. 7 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Court terme

Constat 733874	Unifomat H102103 - Hotte de cuisinière	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 0.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RP - Réparer / Peinturer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer les boutons de la hotte de cuisinière qui sont cassés.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733873	Unifomat H106110 - Détecteurs thermiques reliés au système d'alarme	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 0.4	Cause UA - Usure anormale / Usage inapproprié	Plan et devis ☐
	Impact 1 - SS - Santé / Sécurité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22

Art. 22



Remplacer le détecteur de chaleur qui est peint et non fonctionnel.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733636	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733871	Uniformat H101102 - Lavabo	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 2.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer le siphon en P du lavabo.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Logement - 00020M.008 - (20, rue Martin, app. 8 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2017

Constat 733737	Uniformat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le chauffe-eau, les valves d'arrêt (si requis) et ajouter un bassin de captation. Fin de vie utile atteinte.(date de 2005)

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733642	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
	Art. 22	Total [REDACTED]



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Logement - 00020M.009 - (20, rue Martin, app. 9 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2017

Constat 733781	Uniformat H102104 - Comptoir	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le comptoir de cuisine, date de l'origine de la construction fin de vie prévisible.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733743	Uniformat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le chauffe-eau, les valves d'arrêt (si requis) et ajouter un bassin de captation. Fin de vie utile atteinte.(date de 2005)

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733784	Uniformat H106102 - Appareils d'éclairage	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer l'appareil d'éclairage endommagés dans le rangement- défectueux.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733773	Uniformat H106109 - Chauffage électrique	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État AB - Absent	
Délai (an) 0.9	Cause CI - Condition d'origine inadéquate	Plan et devis ☐
	Impact 5 - EE - Efficacité énergétique	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. AJ - Ajouter	Unitaire [REDACTED]
	Art. 22	Coût [REDACTED]
		Quantité [REDACTED] Art. 22
		Total [REDACTED]



Ajouter un thermostat dans la salle de bain, aucun installé. Les personnes âgées ont de la difficulté à opérer le thermostat sur la plinthe.

Cat. log. Personnes âgées	Sous-cat. log. Une chambre	Log. visité ☒
Constat 733638	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
	Art. 22	Total [REDACTED]



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22



Cat. log. Personnes âgées	Sous-cat. log. Une chambre	Log. visité ☒
----------------------------------	-----------------------------------	--



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Logement - 00020M.010 - (20, rue Martin, app. 10 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Année 2017

Constat 733787	Uniformat H102104 - Comptoir	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le comptoir de cuisine qui est endommagé, date de l'origine de la construction.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733742	Uniformat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le chauffe-eau, les valves d'arrêt (si requis) et ajouter un bassin de captation. Fin de vie utile atteinte.(date de 2005)

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733772	Uniformat H106109 - Chauffage électrique	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État AB - Absent	
Délai (an) 0.9	Cause CI - Condition d'origine inadéquate	Plan et devis ☐
	Impact 5 - EE - Efficacité énergétique	Unitaire [REDACTED]
	Interv. AJ - Ajouter	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Ajouter un thermostat dans la salle de bain, aucun installé. Les personnes âgées ont de la difficulté à opérer le thermostat sur la plinthe.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733637	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Logement - 00020M.011 - (20, rue Martin, app. 11 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) JOV 1X0)

Année 2017

Constat 733740	Uniformat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le chauffe-eau, les valves d'arrêt (si requis) et ajouter un bassin de captation. Fin de vie utile atteinte.(date de 2005)

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733771	Uniformat H106109 - Chauffage électrique	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État AB - Absent	
Délai (an) 0.9	Cause CI - Condition d'origine inadéquate	Plan et devis ☐
	Impact 5 - EE - Efficacité énergétique	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. AJ - Ajouter	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Ajouter un thermostat dans la salle de bain, aucun installé. Les personnes âgées ont de la difficulté à opérer le thermostat sur la plinthe. Remplacer la plinthe électrique qui est corrodé.

Convertisseur 1000 W [REDACTED] Art. 22
Thermostat [REDACTED]

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733634	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733825	Uniformat H101110 - Vanité de lavabo	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.9	Cause UN - Usure normale	
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	
	Interv. RE - Remplacer	

Plan et devis ☐

Unitaire [REDACTED]

Quantité [REDACTED]

Hon. Prof. [REDACTED]

Coût [REDACTED]

Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer la vanité due à d'ancien dégât d'eau fond de la vanité endommagé..

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Logement - 00020M.012 - (20, rue Martin, app. 12 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0)

Court terme

Constat 733691	Uniformat H106105 - Avertisseurs de fumée autonomes	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État NF - Non fonctionnel	
Délai (an) -0.1	Cause UA - Usure anormale / Usage inapproprié	
	Impact 1 - SS - Santé / Sécurité	
	Interv. RP - Réparer / Peinturer	

Plan et devis ☐

Hon. Prof. [REDACTED]

Coût [REDACTED]

Total [REDACTED]

Art. 22



Réinstaller l'avertisseur de fumée qui a été déconnecté par le locataire. Aviser des dangers d'un système alarme incendie non fonctionnel.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733693	Uniformat H106110 - Détecteurs thermiques reliés au système d'alarme	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 0.4	Cause UA - Usure anormale / Usage inapproprié	
	Impact 1 - SS - Santé / Sécurité	
	Interv. RE - Remplacer	

Plan et devis ☐

Unitaire \$198.45

Quantité 1 unite

Hon. Prof. [REDACTED]

Coût [REDACTED]

Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer le détecteur de chaleur qui est peint, non fonctionnel.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733878	Uniformat H102104 - Comptoir	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	
	Interv. RE - Remplacer	
	Art. 22	
	Plan et devis ☐	Hon. Prof.
	Unitaire	Coût
	Quantité	Total



Changer le comptoir de cuisine 3.8 m.l

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733641	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	
	Interv. RE - Remplacer	
	Art. 22	
	Plan et devis ☐	Hon. Prof.
		Coût
		Total



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733697	Uniformat H106109 - Chauffage électrique	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État AB - Absent	
Délai (an) 2.9	Cause CI - Condition d'origine inadéquate	Plan et devis ☐
	Impact 5 - EE - Efficacité énergétique	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. AJ - Ajouter	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Ajouter un thermostat dans la salle de bain, aucun installé. Les personnes âgées ont de la difficulté à opérer le thermostat sur la plinthe. Changer la plinthe qui est peinte.

Convectair 1000 Watts [REDACTED]

Thermostat [REDACTED]

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Logement - 00020M.013 - (20, rue Martin, app. 13 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) JOV 1X0)

Année 2017

Constat 733775	Uniformat H102104 - Comptoir	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]

Art. 22

	Art. 22	
		Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer le comptoir de cuisine, stratifié endommagé, fin de vie prévisible.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733770	Uniformat H106109 - Chauffage électrique	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État AB - Absent	
Délai (an) 0.9	Cause CI - Condition d'origine inadéquate	Plan et devis ☐
	Impact 5 - EE - Efficacité énergétique	Unitaire [REDACTED]
	Interv. AJ - Ajouter	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Ajouter un thermostat dans la salle de bain, aucun installé. Les personnes âgées ont de la difficulté à opérer le thermostat sur la plinthe.

Cat. log. Personnes âgées	Sous-cat. log. Une chambre	Log. visité ☒
----------------------------------	-----------------------------------	--

Constat 733631	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
	Art. 22	Total [REDACTED]



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22



Cat. log. Personnes âgées	Sous-cat. log. Une chambre	Log. visité ☒
----------------------------------	-----------------------------------	--



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil

Bilan de santé des immeubles

Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733777	Uniformat H101107 - Bain	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer le scellant du bain, présence de moisissure.

Cat. log. Personnes âgées	Sous-cat. log. Une chambre	Log. visité ☒
----------------------------------	-----------------------------------	--

Constat 733778	Uniformat H101110 - Vanité de lavabo	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 3.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer la vanité de salle de bain qui date de l'origine de la construction, fin de vie prévisible.

Cat. log. Personnes âgées	Sous-cat. log. Une chambre	Log. visité ☒
----------------------------------	-----------------------------------	--

Logement - 00020M.014 - (20, rue Martin, app. 14 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) J0V 1X0) **Année 2017**

Constat 733677	Uniformat H101103 - Toilette	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause PR - Préventif	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer la cuvette qui est très corrodé à l'intérieur pour éviter le percement.

Cat. log. Personnes âgées	Sous-cat. log. Deux chambres	Log. visité ☒
----------------------------------	-------------------------------------	--



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733669	Uniformat H101104 - Ventilation, conduits et contrôles	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État AB - Absent	
Délai (an) 0.9	Cause PR - Préventif	Plan et devis ☐
	Impact 1 - SS - Santé / Sécurité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. AJ - Ajouter	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Ajouter un humidistat dans la salle de bain – Aucun système présent -Taux d'humidité élevé, présence de moisissures.

Humidistat [REDACTED]
 Temps et matériau [REDACTED] Art. 22
 Arrondir à [REDACTED]

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Deux chambres

Log. visité ☒

Constat 733656	Uniformat H102104 - Comptoir	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Quantité [REDACTED]

Art. 22

Hon. Prof. [REDACTED]	Coût [REDACTED]	Total [REDACTED]
------------------------------	------------------------	-------------------------

Art. 22



Changer le comptoir de cuisine, trace de moisissure. 3.8 m.l.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Deux chambres

Log. visité ☒

Constat 733679	Uniformat H106109 - Chauffage électrique	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État AB - Absent	
Délai (an) 0.9	Cause CI - Condition d'origine inadéquate	Plan et devis ☐
	Impact 5 - EE - Efficacité énergétique	Unitaire [REDACTED]
	Interv. AJ - Ajouter	Quantité [REDACTED]

Art. 22

Hon. Prof. [REDACTED]	Coût [REDACTED]	Total [REDACTED]
------------------------------	------------------------	-------------------------

Art. 22



Ajouter un thermostat dans la salle de bain, aucun installé. Les personnes âgées ont de la difficulté à opérer le thermostat sur la plinthe.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Deux chambres

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733633	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Remplacer les portes d'armoires, les charnières, les portes ne ferment plus adéquatement.

Art. 22

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Deux chambres

Log. visité ☒

Constat 733670	Uniformat H107301 - Peinture	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 0.9	Cause PR - Préventif	Plan et devis ☐
	Impact 1 - SS - Santé / Sécurité	Unitaire [REDACTED]
	Interv. RP - Réparer / Peinturer	Quantité [REDACTED]
		Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Nettoyer et peindre avec de la peinture anti-moisissures le plafond de la salle de bain qui est recouverte de moisissures.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Deux chambres

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733645	Uniformat H101107 - Bain	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer le scellant du bain, présence de moisissure.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Deux chambres

Log. visité ☒

Logement - 00020M.015 - (20, rue Martin, app. 15 Saint-André-D'Argenteuil (Québec) JOV 1X0)

Année 2017

Constat 733765	Uniformat H102104 - Comptoir	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Changer le comptoir de cuisine 3.8 m.l. , vie utile atteinte.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733738	Uniformat H105104 - Chauffe-eau	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-02	État VU - Vie utile résiduelle	
Délai (an) 0.9	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 2 - ET - Étanchéité / Solidité / Intégrité	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]

Art. 22



Remplacer le chauffe-eau, les valves d'arrêt (si requis) et ajouter un bassin de captation. Fin de vie utile atteinte.(date de 2005)

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒



Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil
Bilan de santé des immeubles
Liste des constats selon l'immeuble

Ensemble immobilier : 001 - SAINT-ANDRE-EST (002175)
 Immeuble SHQ : 00020M.BAT (025535)

Période d'inspection : 2016-05-02 au 2016-05-02

Constat 733768	Uniformat H106109 - Chauffage électrique	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État AB - Absent	
Délai (an) 0.9	Cause CI - Condition d'origine inadéquate	Plan et devis ☐
	Impact 5 - EE - Efficacité énergétique	Unitaire [REDACTED]
	Interv. AJ - Ajouter	Quantité [REDACTED]
	Art. 22	Hon. Prof. [REDACTED]
		Coût [REDACTED]
		Total [REDACTED]



Ajouter un thermostat dans la salle de bain, aucun installé. Les personnes âgées ont de la difficulté à opérer le thermostat sur la plinthe.

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒

Constat 733630	Uniformat H107101 - Autres armoires et comptoirs du logement	Statut En attente
Inspecté le 2016-05-04	État DX - Défectueux	
Délai (an) 1.4	Cause UN - Usure normale	Plan et devis ☐
	Impact 8 - UT - Utilisation / Entretien	Hon. Prof. [REDACTED]
	Interv. RE - Remplacer	Coût [REDACTED]
	Art. 22	Total [REDACTED]



Remplacer les portes d'armoires, les charnières.

Art. 22

Cat. log. Personnes âgées

Sous-cat. log. Une chambre

Log. visité ☒